



Éclairage public :

Dans le cadre du programme de modernisation des équipements d'éclairage public (programme 2024) du chemin de la Meurienne, de la rue de Chailly, du chemin de la Guinguère, du Chemin de la Madeleine, de la rue de Melun, de la rue Georges Bouet, de l'allée Christine de Pisan, de la rue du Docteur Regoby, du Chemin des Mariniers, la commune a été lauréate au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires « Fonds vert ».

Fruit d'un travail collaboratif entre les services de l'État, de la commune et du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne SDESM, la subvention « Fonds vert » permet d'accompagner notre commune afin d'investir dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse et d'économie énergétique.

Il s'agit de 48 points lumineux remplacés par des technologies LED avec une économie de consommation électrique de plus de 70%.

**Action financée par l'Etat : 6 799,50 € soit 20% du montant des travaux de 33 997,50 € HT**

<b>MODERNISATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC (PROGRAMME 2024)</b>		
du chemin de la Meurienne, de la rue de Chailly, du chemin de la Guinguère, du Chemin de la Madeleine, de la rue de Melun, de la rue Georges Bouet, de l'allée Christine de Pisan, de la rue du Docteur Regoby, du Chemin des Mariniers,		
<b>Commune de Perthes :</b> 	<b>Montant des travaux :</b>	<b>40 797,00 € TTC</b>
	<b>Financement de la commune :</b>	<b>16 998,75 TTC</b>
 <b>PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	<b>Financement de l'État</b>	<b>6 799,50 €</b>

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne

